

**PRESELECTION EBS POUR MCGILL SCHOOL OF CONTINUING STUDIES (SCS)
2023-2024 GRADUATE CERTIFICATES**

ETAPE 1 – Intention de postuler / **DEADLINE : 20/02/2023 18h00** (heure de Paris)

Chaque étudiant intéressé doit compléter le **formulaire en ligne** disponible ici : [Formulaire Présélection EBS](#).

Les documents listés ci-dessous devront être chargés dans le formulaire et nous vous invitons donc à tous les réunir au préalable. Seuls les formats pdf ou word sont acceptés. Merci de renommer tous vos documents selon le modèle suivant : **VOTRE NOM-Nom du document** (ex : DUPONT-Bulletin_A2S3 ; DUPONT-Recommandation...).

- **Tous vos bulletins** de l'enseignement supérieur :
Pour l'EBS, tous vos bulletins (semestriels de préférence) du S1 au S7, ainsi que les bulletins délivrés par les partenaires académiques lors de mobilités internationales.
 - o Du S1 au S6, seuls vos bulletins **DEFINITIFS** seront acceptés. Chaque bulletin doit inclure la validation de 30 ECTS par semestre.
 - o Pour votre S7, seul le bulletin **AVANT** rattrapages sera pris en compte.
 - o Si vous avez étudié dans d'autres établissements d'enseignement supérieur avant de rejoindre l'EBS, vous devrez fournir les bulletins obtenus dans ces établissements.
 - o Tous vos bulletins sont normalement disponibles sur le **Campus numérique** : Pédagogie / Mes bulletins. Ils vous ont probablement été envoyés par email également. Pensez à rechercher dans vos archives personnelles. En cas de problème, vous pouvez contacter scolarite@ebs-paris.com
- **CV en anglais**
- **Lettre de recommandation** (récente : moins d'un an) d'un professeur (en français ou en anglais).
- **Test officiel d'anglais**, si vous l'avez déjà passé (cf. [McGill SCS Language Policy](#)) – test **optionnel** à cette étape mais **obligatoire à l'étape 3**.

ETAPE 2 – Confirmation des programmes proposés pour 2023-2024 / **FIN FEVRIER (TBC)**

FIN FEVRIER : McGill communiquera la liste définitive des **Graduate Certificates** qui seront proposés et l'EBS validera les Graduate Certificates auxquels les étudiants peuvent postuler ainsi que l'articulation possible. Des restrictions sont possibles en fonction des spécialisations, des calendriers et l'articulation des programmes.

ETAPE 3 – Confirmation de votre candidature à cette présélection / **DEADLINE 15/03/2023 18h00** (heure de Paris)

Si les programmes proposés vous intéressent, vous devrez compléter votre dossier de présélection EBS avec les documents suivants:

- **Test officiel d'anglais**
- **Personal Statement** (motivation) in English. That is your chance to articulate why you would like to study in this particular program and what skills and experience you possess that make you stand out as an excellent candidate.

ETAPE 4 – Résultats de la présélection EBS / 21 ou 22 mars 2023 (TBC)

Un jury EBS statuera sur **chaque dossier complet**. Les critères qui seront pris en compte incluent:

1. Résultats académiques (notes et grades ECTS)

2. Classement S7 et validation du semestre avant rattrapages
3. Assiduité, absence de sanctions disciplinaires
4. Autonomie, capacité de travail
5. Qualité des autres éléments du dossier (CV, Personal Statement, Recommendation...)

→ **Annnonce des résultats par l'EBS. Seuls les étudiants présélectionnés passeront à l'étape suivante.**

ETAPE 5 – Envoi du dossier de candidature à **McGill School of Continuing Studies (SCS)** / A cette étape, les photocopies sont acceptées.

L'envoi se fait en 2 temps car l'EBS doit valider votre dossier et signer un formulaire.

1) DEADLINE 27/03/2023 18h00 (heure de Paris) : envoi de tous les documents exigés (McGill Registration Package) à Katy Ferreira pour vérification et signature de la « checklist ».

Le « Registration Package » sera publié sur le campus numérique lorsqu'il sera disponible. Il inclut des formulaires McGill ainsi que les documents habituels d'un dossier de candidature (bulletins, passeport...)

2) DEADLINE 31/03/2023 : chaque étudiant envoie à McGill SCS son dossier complet (par email)

→ **Annnonce des résultats par McGill SCS. Seuls les étudiants sélectionnés passeront à l'étape suivante.**

ETAPE 6 – Sélection par **McGill Admissions Services & documents officiels**

Chaque étudiant pré-admis par **McGill SCS** et **NOMINE PAR L'EBS** doit :

1. Soumettre sa candidature officielle en ligne via la plateforme de McGill, Minerva et payer les frais de dossier non-remboursables (env. \$ 100 CAD).
2. S'assurer que les documents **officiels** sont bien envoyés à McGill **avant le 01/05/2023**.

Chaque document **officiel** doit être revêtu d'une signature et d'un tampon. Il doit impérativement être envoyé **directement** à McGill par l'institution qui émet le document (**sans intermédiaire**). Par exemple, l'EBS enverra les bulletins EBS. Chaque étudiant doit contacter les autres institutions et s'assurer qu'elles enverront les documents qu'elles ont émis (par exemple, l'ETS doit envoyer directement les résultats de TOEFL ; en cas de semestre à l'international, l'étudiant doit contacter l'université d'accueil pour qu'elle envoie le « transcript » du semestre concerné directement à McGill, etc.).

ETAPE 7 – Le service des Admissions de McGill valide les documents officiels reçus et envoie les **documents officiels d'admission** à chaque étudiant.

ETAPE 8 – En fonction de la durée du programme, chaque étudiant doit commencer sans attendre les démarches administratives auprès des services compétents (CAQ, permis d'études, etc.).

McGill enverra toutes les informations nécessaires.

Il y aura également des démarches à effectuer auprès de la CPAM (Sécurité sociale) pour pouvoir bénéficier de la couverture équivalente du Québec (RAMQ).